



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

---

## L'avenir de l'agriculture et du monde rural dans le discours des députés : dix années de débats budgétaires sur l'agriculture (1980 - 1990)

Denis Meriau

### Abstract

Although strategies have changed between 1980 and 1990 - due to the fact that the parties in power have alternated - the deputies' conception of the future of the farming and rural world has stayed rather the same. Deputies have always tried to justify that the « rural world as environment » and the « rural world as community » are overpowered by the « rural world as economic activity » ; they also tried to produce a new symbolic representation from the old one. They have made theirs the themes that are part of the rural myth (the « everlasting rural world », the « deep rural world ») in order to overcome the contradictions inherent in their duties.

### Résumé

Par-delà les ruptures stratégiques liées aux alternances de la période 1980-1990, le discours que les députés tiennent sur l'avenir de l'agriculture et du monde rural présente des continuités. Les députés se sont toujours attachés d'une part, à justifier la soumission du rural-espace et du rural-population au rural-activité, c'est-à-dire à l'impératif économique agro-industriel et, d'autre part, à renouveler la gestion symbolique de ce même rural. Ils s'approprient les thèmes constitutifs du mythe rural (l'éternel-rural, le rural-profond) pour tenter de surmonter les contradictions inhérentes à leur fonction et légitimer leur mandat.

---

### Citer ce document / Cite this document :

Meriau Denis. L'avenir de l'agriculture et du monde rural dans le discours des députés : dix années de débats budgétaires sur l'agriculture (1980 - 1990). In: Économie rurale. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? pp. 97-106;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4202>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1991\\_num\\_202\\_1\\_4202](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_202_1_4202)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

# L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL DANS LE DISCOURS DES DÉPUTÉS : DIX ANNÉES DE DÉBATS BUDGÉTAIRES SUR L'AGRICULTURE (1980-1990)

Denis MERIAU \*

## Résumé :

Par-delà les ruptures stratégiques liées aux alternances de la période 1980-1990, le discours que les députés tiennent sur l'avenir de l'agriculture et du monde rural présente des continuités. Les députés se sont toujours attachés d'une part, à justifier la soumission du rural-espace et du rural-population au rural-activité, c'est-à-dire à l'impératif économique agro-industriel et, d'autre part, à renouveler la gestion symbolique de ce même rural. Ils s'approprient les thèmes constitutifs du mythe rural (l'éternel-rural, le rural-profond) pour tenter de surmonter les contradictions inhérentes à leur fonction et légitimer leur mandat.

## THE FUTURE OF THE FARMING AND RURAL WORLD IN THE DEPUTIES' DISCOURSE : TEN YEARS' DEBATES ON THE FRENCH FARM FINANCIAL POLICY (1980-1990).

## Summary :

Although strategies have changed between 1980 and 1990 - due to the fact that the parties in power have alternated - the deputies' conception of the future of the farming and rural world has stayed rather the same. Deputies have always tried to justify that the « rural world as environment » and the « rural world as community » are overpowered by the « rural world as economic activity » ; they also tried to produce a new symbolic representation from the old one. They have made theirs the themes that are part of the rural myth (the « everlasting rural world », the « deep rural world ») in order to overcome the contradictions inherent in their duties.

En dehors des campagnes électorales, le futur n'est pas le temps du député. Si l'on prend en compte, pour la période 1981-1986, l'ensemble des interventions relatives aux questions agricoles et rurales, seulement une sur cinq s'inscrit dans la perspective d'un temps à venir. Tels de besogneux diseurs de quotidien, les députés s'échinent à disséquer le temps présent. De plus, si l'on qualifie la tonalité de ces interventions, il apparaît que le futur est le temps de l'indéfini :

Tableau 1. — Tonalité des références au temps dans les interventions relatives aux questions agricoles et rurales (1981-1986)

	Passé	Futur	Présent
Tonalité positive	50 %	20 %	15 %
tonalité négative	50 %	20 %	50 %
indéfinie	0 %	60 %	35 %
	100 %	100 %	100 %

Les députés ne sont sans doute pas les mieux placés pour nous parler de l'avenir de l'agriculture et du monde rural. Eux-mêmes utilisent des données en provenance de sources diverses (Gouvernement, CEE, profession...). Ils subissent en la matière de fortes pressions corporatistes et/ou locales. Une grande partie des décisions leur échappe (« On ne peut manquer de se demander où se trouve le pouvoir... » (MAYOUD/LF81) (1). Est-ce à dire que nous n'ayons rien à apprendre des débats parlementaires ? Ce serait méconnaître la portée idéologique de tels débats : les députés disent la société et ce discours présente l'avantage de nous parvenir dans son intégralité. En contrepartie, l'ampleur de la matière exige que le chercheur fasse des choix :

— quelle période choisir ? Cet exposé s'organise autour de la période 1981-1986, période de rupture politique et institutionnelle. Il englobe, en amont, l'année 1980 (loi d'orientation) et, en aval, la double alternance de 1986 et 1988 ;

— quels débats étudier ? La base du corpus est constituée par les interventions générales consacrées au budget de l'Agriculture ; s'y ajoutent une partie des débats de la loi d'orientation de 1980 et le débat de politique générale de décembre 1985 ;

\* Enseignant en Lycée agricole (Thèse en préparation à l'Université de Rennes I).

1. Voir Annexes.

— comment isoler les parties de discours relatives à l'avenir ? Les indicateurs retenus sont : les verbes au futur, les substantifs tels que « avenir », « projet », les locutions du type « risque de », « en voie de », ainsi que la plupart des phrases interrogatives ;

— faut-il privilégier les clivages partisans ? Ce ne sera pas le cas, les références aux partis n'apparaîtront que dans la mesure où cela s'avèrera indispensable pour l'exposé (le lecteur désireux de connaître l'appartenance partisane se rapportera à l'annexe 2).

Dans une première partie, je m'attacherai à suivre l'évolution du discours : après avoir repéré, année par année, de 1980 à 1989, les principales ruptures, je mettrai en évidence le fait qu'au-delà des diverses périodes, au-delà des clivages partisans, le discours des députés s'organise autour de trois problématiques qui constituent autant de continuités : la problématique du rural-activité - tout entière dominée par l'impératif économique agro-industriel, la problématique du rural-population - qui tend à la dissociation de l'économique et du social - et la problématique du rural-espace (dont la formulation même est subordonnée à la dissociation de l'économique et du spatial, de l'agricole et du rural).

Dans une deuxième partie, je chercherai à interpréter - ou du moins à poser des jalons en vue d'une étude ultérieure - « ce que parler de » l'avenir-de-l'agriculture-et-du-monde-rural « veut dire » (P. Bourdieu, 1982) pour le député. Le discours révèle en effet des contradictions inhérentes, d'une part à l'origine locale du mandat d'un élu chargé de dire l'intérêt national (**contradiction de lieu**), et d'autre part à la fonction d'un producteur de normes - dont l'efficacité exige le long terme - alors que le jugement des électeurs fait de l'incertitude son mode d'être (**contradiction de temps**). En quoi la référence à la ruralité peut-elle être utile au député pour dépasser ces contradictions et légitimer son mandat ?

## PREMIÈRE PARTIE : CE QUE LES DÉPUTÉS DISENT DE L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL

### 1 - RUPTURES

#### Loi d'orientation 1980 et loi de finances 1981

##### 1. Contexte initial :

« *Guerre du sucre, guerre du blé, guerre du mouton, errements monétaires incontrôlés, coups de butoir pétroliers, inflation cause et inflation effet, problème laitier, crise de l'élevage, persistance, depuis cinq ans, de la distorsion entre la valeur et le coût de la production...* » (CORNETTE, rapporteur LO).

##### 2. Premier type de réaction face à ces constats :

« *La crise que traverse actuellement l'Europe peut être salubre si elle permet de poser et d'aborder les vrais problèmes* » (PASTY). « *Nous devons avoir une attitude de gagnants, de vainqueurs et non d'hommes résignés...* » (MAYOUD).

« *Telle est d'ailleurs la raison d'être de la loi d'orientation : placer définitivement et sûrement l'agriculture française dans une position d'expansion et d'exportation* » (MAYOUD)... « *Ambition grande, mais non démesurée* » (DOUSSET).

##### 3. La réaction de certains députés est plus réservée :

« *Aujourd'hui la lutte pour les prix, c'est la lutte pour la survie* » (CHAMINADE). « *Il n'est pas certain que l'on puisse continuer à garantir par les prix toutes les quantités produites* » (DESANLIS). D'ailleurs, nous dit-on, « *on prépare à Bruxelles une série de mesures visant à limiter la production de lait* » (SEGUIN/ d'autres députés y font allusion : LE PELTIER/DELPRAT/SAILLET).

#### Loi de finances 1982

##### 1. Rupture de l'alternance :

« *Le moment est venu... où nos choix politiques - qualifiez-les d'idéologiques si vous le désirez, car ils le sont...* » (JOSSE-LIN). Il faut « *sortir de l'ornière* » (SOURY) dans laquelle « *la longue, très longue négligence des gouvernements précédents* » a plongé l'agriculture (MALVY) et « *se libérer de la tutelle professionnelle* » (TAVERNIER, qui fait appel dans sa démonstration à Jaurès, Monnet, Tanguy-Prigent...).

##### 2. L'avenir de l'agriculture, c'est la « nouvelle politique agricole » :

« *Effort de justice et de réduction des inégalités* » (BEAUFORT)... « *Plus grande solidarité... plus grand partage* » (JOSSE-LIN)... « *Faire en sorte que le maximum d'emplois reste à la terre* » (*id.*). Peu de références à la CEE si ce n'est pour réclamer une « *réforme de la politique agricole commune* » (COMMERGNAT).

##### 3. Craintes de la droite :

« *Le repli de l'agriculture française au milieu d'une compétition internationale acharnée* »... le « *désengagement de l'État* », le « *démantèlement du ministère de l'Agriculture* »... « *La condamnation de l'espace rural* » (BLANC)... « *L'asphyxie de l'enseignement agricole privé* » (MICAUX)... « *Je crains simplement que les réalités ne se vengent bientôt de l'idéologie.* » (MEHAIGNERIE).

#### Lois de finances 1983 et 1984

##### 1. Virage de la rigueur : intégration des contraintes.

Première contrainte : « *La crise* »... « *Qui nous amène à nous interroger sur les perspectives de la croissance* » (RAVASSARD).

Deuxième contrainte : la politique agricole commune « *dont l'évolution conditionne l'avenir de l'agriculture française* » (HUGUET). Sur ce point, le gouvernement reçoit l'appui de R. BARRE : « *Nous aurons à Bruxelles à nous battre durement.* »

2. Clivage au sein des socialistes entre les « mutants » (Mériaux, 1989-1, pp. 90-91) qui intériorisent les contraintes. La « *nouvelle politique agricole* » devient « *réforme des structures* » (MALVY) ; la « *réduction des inégalités* » devient une « *question d'efficacité économique* » (SOURY) ; (le projet-fétiche des offices fonciers est tout simplement abandonné) et les « *impatients* » (« *Nous vous demandons encore une fois d'accélérer le processus* ») qui cherchent à reporter leurs énergies novatrices sur d'autres réformes : « *L'heure de la vérité a sonné...* » celle « *d'une véritable transparence fiscale* » (C. MICHEL)... ou celle de « *sortir la montagne de la spirale du sous-développement* » (DE CAUMONT).

##### 3. A droite, l'avenir est à la catastrophe :

« *Vous serez à Athènes les fossoyeurs des ambitions de l'agriculture française* »... « *Ce budget est un véritable budget d'euthanasie de l'agriculture française* » (GODFRAIN).

#### Lois de finances 1985 et 1986 et déclaration de politique générale

##### 1. Quotas et « choc des marchés » :

Le futur est au premier plan. Il est plutôt sombre : « *Les perspectives de débouchés pour l'agriculture se font de plus en plus aléatoires* » (GOUZES). Aussi l'agriculture est-elle promue au rang d'« *instrument de la politique étrangère* » (LONCLE). Les députés se font les champions de la revendication locale : « *Monsieur le Ministre, mes chers Collègues, l'économie bretonne est en danger* » (BOUVARD).

##### 2. « Livre vert » et négociations du GATT :

Approfondissement de la rupture : « *mondialisation* » et « *saturation* » du marché constituent le « *cadre incontournable* » de la politique agricole : « *on pourrait dès lors rêver à de*

grandes politiques communautaires d'exportation... ou à de vastes programmes alimentaires. Les prévisionnistes sont - hélas ! - plus réalistes. C'est donc par un recours accru aux marchés mondiaux qu'il faudra passer. Et ces marchés mondiaux ne se présentent pas sous un jour attrayant » (GOUZES).

### 3. La perspective des élections :

Vers une nouvelle rupture : « Depuis cinq ans, les gouvernements socialistes ont cassé les ressorts de (ce) dynamisme, provoquant une crise profonde... cela coûtera cher pour réparer les dégâts » (GOASDUFF). A gauche aussi, les joutes électorales à venir réveillent les ardeurs : GOUZES accuse la droite de faire du monde agricole « une réserve électorale pour notables en mal d'élection » et, défendant son plan d'amélioration de la protection sociale agricole, il s'exclame : « Il y va (aussi) de la réussite ou de l'échec d'un combat que beaucoup ont mené dans ce pays depuis de nombreuses années simplement pour changer la vie. »

Retour à la case départ : serait-il possible de faire l'impasse sur les déterminants externes, qui occupent pourtant une place de plus en plus importante ? serait-il encore possible de croire - ou de faire croire - que l'avenir de l'agriculture dépendrait avant tout de la couleur de la toque du chef : « C'est à nous que les agriculteurs vont faire confiance. Ils ont déjà goûté votre politique ! » (GOASDUFF/DPG85). Ce à quoi LAJOINIE réplique : « L'agriculture... (telle) une vieille dame indigne... trouve de tout à son chevet : des amis sincères qui l'ont toujours défendue et ceux-là mêmes qui ont versé le poison dans le bouillon. »

### Lois de finances 1987 et 1988

#### 1. Dramatisation extrême des enjeux :

« L'horizon 1992 »... « à la fois chance et défi » (LAUGA). « L'agriculture se trouve confrontée à un tournant fondamental de son histoire. Il ne faut pas la rater sous peine de mort... Il faut savoir ce que l'on veut » (COINTAT).

2. Irruption du thème rural en tant qu'espace-symbole de la catastrophe à venir :

« Que deviendront le ruralisme et le tissu rural de la France ? Les jardiniers de l'espace s'en iront. Les friches et les broussailles s'étendront. Les maisons fermeront. Les ruines apparaîtront. Et la solitude s'instaurera » (MATHIEU/ « Quel apocalypse ! » s'exclamera TAVERNIER).

#### 3. Attente d'un grand projet :

« Notre agriculture a besoin d'un grand projet. J'espère que la loi de modernisation nous permettra de l'obtenir... (elle) doit constituer le socle d'une nouvelle politique agricole » (PRORIOL/ à noter que nous retrouvons la même expression qu'en 1981).

### Lois de finances 1989 et 1990

#### 1. Le présent d'aujourd'hui n'est pas le futur d'hier.

Prenant appui sur les derniers chiffres du RGA, H. NALLET - le ministre de l'Agriculture - met un point d'arrêt au discours-catastrophe : il n'y a pas de « désertification » ; on ne constate aucune tendance au gigantisme ; la pyramide des âges tend à redevenir plus normale.

#### 2. « Une page est tournée » (TAVERNIER)

Pas tant par le jeu de l'alternance que par l'aboutissement d'une évolution interne au PS. « Le temps des certitudes est terminé » (id.)... La fin des certitudes ou le remplacement de certitudes par d'autres certitudes ? : lorsque GOUZES affirme - en 1988 - « Nous n'avons pas le choix. L'alternative au développement, c'est le déclin et la perte des marchés intérieurs et extérieurs... Nous pouvons et nous devons mettre l'agriculture et l'agro-alimentaire au premier rang en Europe ». Même si « la nécessité de rendre notre agriculture plus performante et plus compétitive n'apparaît pas toujours évidente à tous les agriculteurs », n'y met-il pas la même conviction que lorsqu'il parlait

- en 1985 - du « combat pour changer la vie » ? Et n'est-il pas paradoxal que ce soit un député de l'UDF qui en vient à accuser la gauche de présenter un budget « à rebrousse-poil du partage de la croissance » et de dessiner « une France à deux vitesses » (COUSSAIN) ?

De rupture en rupture, d'alternance en alternance, la conviction a gagné la représentation nationale que l'avenir de l'agriculture et du monde rural dépend plus des déterminants externes que de la configuration politique interne. Ainsi, tout au long de cette période politiquement mouvementée, des continuités apparaissent dans le discours, au moins dans la façon de poser les problèmes.

## II - CONTINUITÉS

### 1 - PROBLÉMATIQUE DU RURAL-ACTIVITÉ : Primat de l'économique

Deux mots-clés : compétitivité/modernisation.

#### COMPÉTITIVITÉ

« Nous sommes entrés dans l'ère de la compétitivité » (PRORIOL/LF87). La formule se veut nouvelle. Et, certes, nous avons vu qu'il y avait, sur ce point, évolution du discours du PS (cf. GOUZES). De plus, au fil des années - et de l'approfondissement de la crise, nous assistons à une modification du schéma justificatif de la compétitivité :

Tableau 2. - Deux schémas justificatifs de la compétitivité

<p>En 1980 : choc pétrolier + dollar → compétition externe à l'agriculture → compétitivité / « pétrole vert »</p>
<p>En 1984 : choc des marchés → compétition interne à l'agriculture → compétitivité/survie</p>

Le champ d'application de la compétitivité se modifie également. Au départ, l'agro-alimentaire, seul, constitue l'atout stratégique - la gauche reprend le discours dominant, mais tente de « dégonfler le mythe de l'exportation à-tout-va des industries agro-alimentaires » (PISTRE/LO80) : « Faiblesse du financement », « timidité de la politique d'innovation » (CHOMAT), « sujétion de l'industrie à la grande distribution » (DUTARD), « manque d'organisation », « manque de combativité », « insuffisance d'aptitude commerciale » (LALUMIÈRE/LF87). « Est-il normal d'avoir la première agriculture d'Europe, mais de n'être qu'au vingt-troisième rang pour les industries agro-alimentaires ? Comment se fait-il que, dans les rayons des épiceries, les enfants se précipitent systématiquement sur les biscuits anglais ou italiens et sur les céréales américaines ? » (ROYAL/LF89), autant d'arguments que LAUGA (LF87) reprendra à son compte. Progressivement, l'exigence de compétitivité s'inscrit au cœur même de l'exploitation agricole : « Si le devenir de l'agriculture française passe par Bruxelles, il passe aussi par la capacité qu'auront les agriculteurs français à améliorer leur compétitivité » (BENETIÈRE/DPG85). « Seules survivront les exploitations bien gérées » (COINTAT/LF87).

En fait, ce discours, qui se veut novateur, est un discours qui se répète... au moins depuis les rapports MANSOLT et VEDEL - rapports enfouis dans les profondeurs du non-dit (seul BARRE y fera allusion/LF84). Il s'agit d'un discours à deux entrées : « L'agriculture est condamnée à produire de plus en plus et de mieux en mieux (DESANLIS/LO80). En 1984, HUGUET dira : « Il faut passer du "produire plus" au "produire mieux". Est-ce à dire que l'exigence de quantité aurait été abandonnée ? Non ! L'idée est bien enracinée, tant à droite (« En agriculture pour être sûr de produire, assez, il faut produire plus » (GODFRAIN/LF85) qu'à gauche (« il est indispensable d'avoir cette agriculture à gros rendement... très performante et compétitive... et qui est une source de richesse pour notre pays » (MASSAUD/DPG85).

Discours de nécessité. Mais, en même temps, discours dangereux. Qui dit « compétitivité » dit « sélectivité ». Même s'il en est peu question, le choc MANSHOLT n'est pas effacé. Les députés se doivent de trouver constamment de nouvelles justifications à la compétitivité. Le choix de la compétitivité est fait et admis depuis longtemps et, si la perspective de l'instauration du marché unique européen n'apporte pas de logique nouvelle en la matière, elle vient toutefois fort à propos relancer le discours de légitimation de la compétitivité.

## MODERNISATION

Le mot « modernisation » présente moins de risque que celui de « compétitivité ». Il est plus mobilisateur : c'est pour cela que le gouvernement FABIUS l'a inscrit en tête de son programme. Mais il n'en n'est pas moins vrai qu'on le rencontre tout au long de la période, et, là encore, à chaque fois, comme s'il s'agissait d'une idée totalement nouvelle (« *Le monde agricole attend une loi de modernisation* » (GOASDUFF/LF87) ; « *Il faut... reprendre le chantier de la modernisation* » (GOUZES/LF89). De plus le concept de « modernité » présente l'avantage de pouvoir s'adapter à tous les champs d'intervention. Si l'on fait l'inventaire des substantifs associés à « moderne » ou à « modernisation », on trouve pêle-mêle : IAA/Biotechnologie/Recherche/Formation/Pédagogie/Gestion/Comptabilité/Hydraulique/Exploitation des forêts/Transformation des abattoirs/Mise en place des filières/Réforme fiscale/Réforme du statut des exploitations/Régulation du marché laitier. Pour chaque loi de finances, les députés s'attachent à mettre en évidence les « priorités ». Ce terme recouvre diverses mesures, dépenses ou investissements qui ont en commun la caractéristique d'être « porteurs d'avenir ».

Tableau 3. - Lois de finances  
inventaire des priorités relevées par les députés

	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90
Hydraulique	x	x	x	x	x		x	x	x	
Remembrement	x	x	x	x	x			x		
Aménagement rural										x
Formation	x	x	x	x	x	x	x			x
Recherche	x	x	x							x
Agro-alimentaire	x	x	x	x	x		x	x	x	
Forêt				x	x				x	x
Structures		x		x						
Qualité								x		x
Environnement										x
Solidarité										x

Cet inventaire met nettement en évidence la suprématie de l'impératif économique qui « informe », « façonne » tout le discours :

— l'agriculteur est promu au rang de producteur de devises « *la France a besoin de devises. Les agriculteurs en font rentrer* » (BLANC/DPG85).

— « *Le paysan d'hier est aujourd'hui un technicien hautement qualifié* » (TAVERNIER/LF86), qui devra se comporter « *en entrepreneur* » de façon à « *optimiser* » et valoriser au mieux les moyens dont il dispose » (PISTRE/LF86).

— l'enseignement et la formation constituent des « *investissements* », « *au même titre que les infrastructures ou les travaux d'hydraulique* » (CHOUAT/LF85).

— la réforme fiscale qui, au départ, visait des objectifs de « *transparence* » et de « *justice sociale* » (BAYLET/LF83), devient un moyen d'apprendre aux agriculteurs à gérer leur exploitation (« *en particulier ceux qui sont endettés et qui sont, malheureusement, de plus en plus nombreux* » (C. MICHEL/LF84).

— l'avenir de la forêt est subordonné à celui de la filière-bois, « *porteuse de richesses économiques et créatrice d'emplois* » (SOUCHON/LF87).

— la qualité est avant tout un argument de vente (cf. l'analyse des débats sur le label - montagne : Mériaux, 1989-2).

## 2 - PROBLÉMATIQUE DU RURAL-POPULATION : dissociation de l'économique et du social

### 1. La dissociation du couple agriculture/agriculteurs constitue une problématique classique :

« *L'agriculture va bien, mais les agriculteurs vont mal* » (COUILLET/LF81, qui prête ce propos à GISCARD d'ESTAING). « *Fini de leur parler du pétrole vert quand ils survivent au pied du derrick !* » (DELISLE/LF82). Les lamentations sur la baisse du revenu agricole occupent une grande part des débats budgétaires. En 1984, à la veille de déposer son « rapport au premier ministre », GOUZES se livrera à un réquisitoire impitoyable :

« *Pas de retraite à soixante ans, pas de reconnaissance professionnelle des agricultrices, du moins pas encore, pas de protection pour les agriculteurs en faillite, liquidés aujourd'hui sans indemnités, sans droit au reclassement, sans formation, ni reconversion : Monsieur le Ministre, dites bien à vos collègues du gouvernement qu'il faut beaucoup de courage pour s'installer dans l'agriculture aujourd'hui, s'y endetter, payer régulièrement ses annuités au crédit agricole, obtenir des prix rémunérateurs, faire face aux calamités naturelles, supporter des charges qui s'alourdissent chaque année, affronter les méthodes contestables de certains intégrateurs...* »

Les insuffisances de la protection sociale sont souvent mises en évidence, tant à droite qu'à gauche : « *Est-il normal que les agriculteurs de ce pays, notamment les éleveurs, soient contraints de travailler soixante-dix heures par semaine, sans congé ni repos, pour un revenu sensiblement égal au SMIC et n'aient droit, en cas de maladie, ni aux indemnités journalières, ni aux arrêts de travail* » (D'HARCOURT/LF83).

À la fin de la première alternance, le vote de la retraite à soixante ans pour les agriculteurs marquera un progrès, mais les socialistes seront seuls à la voter. Arguments contre : « *Combien de petits exploitants accepteront de cesser leur activité... compte tenu de la faiblesse de la retraite* » (GENGENWIN/LF86)... « *Ne craignez-vous pas que cela ne constitue une charge sociale complémentaire qui risque d'être insupportable pour la profession ?* » (ANDRE/LF86). Ce dernier argument expliquera aussi, sans doute, pourquoi le statut des agricultrices ne marquera aucun progrès décisif au cours de la période.

### 2. Cette forme de dissociation de l'économique et du social est peu à peu intériorisée :

Témoin, l'évolution du discours accompagnant la question du nombre : combien faut-il d'agriculteurs ?

1980/LEMOINE : « *Avait-il tort ce jeune de tenir ce discours, puisque... en l'an 2 000, les agriculteurs ne représenteront plus que 3 % de la population active agricole ?* ». Le député attribue le propos à une tierce personne ; il ne le prend pas à son compte.

1982/C. MICHEL : « *Aujourd'hui, il nous importe de savoir si la croissance de la productivité... implique inévitablement une concentration des exploitations agricoles ? Faut-il à la France 200 000 exploitations à l'horizon 2 000 ?* ».

1985/GOUZES : « *Tout le monde sait que, plus jamais, un agriculteur ne pourra produire en quantité illimitée un produit à prix garanti. Tout le monde sait que, demain, pour cette raison... des milliers d'exploitations auront disparu.* »

Ce que BARRE affirmait crûment en 1983 est dès lors admis par tous : « *Je n'ai jamais vu le développement d'un secteur agricole retardé comme le nôtre sans un exode rural... Que serait aujourd'hui la France, Monsieur TAVERNIER, si elle avait la même population agricole qu'en 1945 ou 1950 ?* » VASSEUR dira, en 1988, qu'il s'agit d'une évolution « *que nous ne pouvons que constater* ».

Le plus souvent les députés traiteront le problème sous l'angle de ses conséquences. L'idée d'un « plan social » fait son chemin (GODFRAIN/LF86 ; REVET/LF88). Mais, « *la nécessité de l'élaboration d'un plan social accompagnant*

une restructuration économique n'est pas encore tout à fait admise dans la profession » (D'AUBERT/LF88). TAVERNIER (LF89), quant à lui, préférera parler d'une « exigence de solidarité » plutôt que d'un « plan social ». Il verra dans le fait que les agriculteurs puissent bénéficier du RMI, « au même titre que le reste de la population », le signe qu'il « en est fini avec le discours des agrariens sur la spécificité du monde agricole ». Mais, malgré ces divergences, droite et gauche s'accordent sur le caractère inéluctable de la dissociation de l'économique et du social : « Il faut assurer la cohérence des deux discours : d'une part, un discours économique qui privilégie la mise en place d'ateliers ayant une structure d'avenir... d'autre part, un discours social qui inclut évidemment la défense des producteurs en situation difficile » (D'AUBERT/LF88). Pour que la cohérence soit respectée, il est un point de rupture qu'il ne faut pas dépasser.

3. La création de l'EARL impliquait d'aller plus loin dans cette dissociation : il ne s'agissait plus seulement d'opérer une sélection parmi les agriculteurs mais, au sein même de la structure de production, de séparer ce qui relève de l'économique - l'exploitation - de ce qui relève du social - la famille, de concrétiser la « distinction des deux entités dans le couple que forme actuellement l'exploitant et l'exploitation » (GOUZES/LF89). Il est peu question de l'EARL dans les débats budgétaires. Les implications sont pourtant nombreuses : financement, fiscalité, protection sociale. GOUZES, le concepteur de la réforme, dira d'ailleurs, en 1985, son insatisfaction : « Si les mesures concernant (l'EARL) ne sont pas modifiées... cette formule ne sera pas choisie par la majorité des agriculteurs ». Il reviendra à la charge deux ans plus tard : « Il n'existe pas de raisons valables de refuser plus longtemps la prise en compte économique et sociale de l'exploitation agricole au même titre que les autres activités économiques de notre pays. »

Et pourtant... GOUZES apparaît bien esseulé au sein de l'Assemblée - les députés ont voté cette réforme majeure à la sauvette, à l'occasion d'un projet de loi concernant les commerçants et artisans (Mériaux, 1989-1, pp. 171 et sqq. : « Heurs et malheurs d'une improvisation parlementaire »). Au-delà des incidences financières de cette mesure, il est une raison de fond qui explique les réticences, tant des députés que de la profession : le lien exploitation/ famille est un élément-clé (nœud gordien ? nœud œdipien ?) du système de représentation de l'agriculture, de la ruralité et de la nation. L'EARL opère une rupture - rupture potentielle, certes, mais néanmoins radicale - entre l'ordre ancien et l'ordre à venir, entre le mythe fondateur de la ruralité - dont l'exploitation familiale est l'un des symboles - et le mythe mobilisateur de la modernité - dont l'entreprise est le symbole concurrent.

### 3 - PROBLÉMATIQUE DU RURAL-ESPACE : dissociation de l'économique et du spatial

1980 : « L'aménagement rural continue à faire l'objet d'une politique périphérique » (NUCCI).

1989 : « On aurait pu penser, Monsieur le Ministre, qu'à défaut de prendre en compte les réalités économiques du secteur agricole et agro-alimentaire, le gouvernement aurait mis l'accent sur le rôle fondamental de l'agriculture dans la politique d'aménagement du territoire » (SCHREINER/LF89).

Le discours sur l'aménagement rural serait-il un discours résiduel - ce dont on parle quand on ne veut plus parler du reste ?

1. Constatons d'abord que les modalités de ce discours varient au cours de la période. Tantôt, c'est un discours contre :

— contre le Gouvernement : « Monsieur le Ministre, cent fois non, nous ne pouvons accepter cette habitude qu'il y a de culpabiliser les élus locaux. Si aujourd'hui les communes sont dans l'état où elles se trouvent, votre politique y a sa grande part de responsabilité » (NUCCI/LF81). « Il y a un désengagement total de l'Etat par rapport au monde rural... Vous abandonnez la conception d'un monde rural spécifique qui a besoin d'un aménagement particulier... C'est la condamnation de l'espace rural » (BLANC/LF82).

— contre Bruxelles et son « Livre vert » : « Si on laissait faire certains de nos partenaires européens et certains des responsables des instances de Bruxelles, à commencer par le commissaire Andriessen, l'agriculture européenne se localiserait principalement sur quelques grandes régions, le Bassin parisien, la plaine de Pô et peut-être même les polders néerlandais. Au-delà, l'espace rural serait transformé en parcs naturels régionaux, sur les marchés desquels on trouverait, ça et là, une agriculture champêtre où la culture des myrtilles le disputerait à celle des pleurottes » (RODET/LF86).

— contre les administrations (SNCF, EDF...) qui « déménagent » le territoire « en ne s'occupant plus que des grandes métropoles d'équilibre » (BALLIGAND/LF90).

Tantôt, il s'agit d'un discours pour :

— pour la défense d'une région et de ses habitants. Enjeu : la défense de « l'équilibre du milieu rural » et le maintien d'un « tissu social » (METAIS/LF86). Défense du « droit à produire » (quotas laitiers et zones de montagne). Défense des services locaux (COUILLET/LF82) et revendication du « confort pour tous » : « Que le confort ne soit plus uniquement réservé aux seuls résidents secondaires, mais en premier lieu à ceux qui ont en charge l'entretien de la nature et une part essentielle de notre économie » (DELISLE/LF82).

— pour un aménagement équilibré du territoire. Enjeu : « Eviter le désert français » (COINTAT/LF88). « Des régions entières seront rayées de la carte » (MATHIEU/LF86) ou « ne seront bientôt plus qu'un vaste no man's land désertique et impénétrable » (DURAND/LF90). Il y va de l'intérêt national, si l'on ne veut pas que « notre pays ne soit obligé de faire revivre son tissu rural à grands frais et sans grands résultats » (NUCCI/LO80). Alors que « c'est dans le pays rural que l'on pourra peut-être, demain, créer le plus d'emplois » (BLANC/LF83 ; Cf. aussi ROYAL/LF89).

— pour la protection de l'espace naturel. Enjeu : éviter la « détérioration de l'environnement » (COUILLET/LF81), la « détérioration des équilibres biologiques » (LAJOINIE/DPG85), la « régression de la qualité du patrimoine collectif » (LESTAS/DPG85). Eviter l'extension des friches, « cette lèpre du paysage » (COINTAT/LF88) ; TAVERNIER (LF90) parle de « la lèpre de la ronce et de la renoncule qui défigure notre beau pays ».

— pour la défense d'un type de civilisation. Enjeu : une « nouvelle communauté où il fasse bon vivre, travailler et décider » (DELISLE/LF82). « Il nous faut faire bloc par rapport à l'idéologie du moment ou à la mode du tout-tertiaire, des grandes mégapoles » (BALIGAND/LF90). Sinon : la France deviendra « un pays sans hommes et sans paysans »... et « une terre sans hommes est une terre qui meurt » (COUSSAIN/LF89).

2. Le discours sur l'espace rural est tellement contrasté, voire excessif (cf. Tavernier et l'« apocalypse » de Mathieu/LF88) que sa fonction ne semble pas être d'abord de décrire une réalité ni de programmer une politique, mais de justifier une situation qui pose problème.

De même que le discours sur la compétitivité tend à rendre légitime - nécessaire - une dissociation de l'économique et du social, reléguant par le fait-même le social à la périphérie, de même le discours sur l'espace tend à valider une séparation de l'économique et du spatial. Au départ, les socialistes refusaient cette dichotomie : « Ainsi se dessinait une économie agricole duale : d'un côté, des régions ou des exploitations « compétitives » et choyées comme telles ; de l'autre, des régions ou des exploitations « assistées », parce qu'on ne pouvait décidément pas se résigner à leur ruine ou à leur disparition totale » (DE CAUMONT/LF83). Selon eux, à cette époque, la cause principale du déclin de certaines zones rurales est d'ordre économique (« sous couvert de « productivité », « compétitivité », vos prédécesseurs... »/id.). La solution sera donc aussi d'ordre économique : « Le maintien des agriculteurs sur les exploitations passe avant tout par la garantie d'un revenu correspondant à leur travail... (il faut donc) leur permettre de vivre de leur travail... nous pourrions alors parler vraiment d'espace rural, c'est-à-dire de l'organisation spatiale de leur milieu » (VALROFF/LF84).

Bilan : « *L'espace rural est resté le parent pauvre de l'aménagement du territoire* » (CARTELET/DPG85). « *La situation de l'espace rural - il faut le reconnaître - n'a cessé globalement de se dégrader* » (GOUZES/LF89) ; « *Je n'aperçois pas le grand dessein agricole de transition du monde rural* » (LESTAS/LF90). Et pourtant, à partir de 1987, l'aménagement rural est promu à la une des priorités... dans les discours tout du moins : « *Désormais, le grand défi est l'aménagement de l'espace rural* », déclare le rapporteur (COINTAT/LF88). SOUCHON, ancien ministre, ironise : « *J'ai le sentiment d'avoir fait beaucoup d'adeptes !* ». En 1989, le rapporteur - qui a changé de camp - intègre l'aménagement rural dans « la triple exigence » en fonction de laquelle le budget doit être examiné, les autres exigences étant la compétitivité et la solidarité (TAVERNIER/LF90). Le discours sur le rural, qui, jusqu'alors était réservé à quelques spécialistes, s'immisce dans presque toutes les interventions (on dénombre en trois années, de 1987 à 1989, plus d'interventions sur ce thème que lors des sept années précédentes).

Il faut dire que le déséquilibre spatial constitutif du rural contemporain apparaît, aux yeux de tous les députés, comme une « *modification profonde et inéluctable, quelles que soient les circonstances politico-économiques* » ; « *l'évolution est tellement rapide, les potentialités de la productivité sont tellement étendues que l'on peut, dès aujourd'hui, imaginer produire la totalité de notre alimentation actuelle sur seulement douze départements* » (COINTAT/LF88). De nouveau, la réalité est présentée comme « *incontournable* » (GOUZES). De même que la référence à 1993 a conféré au discours sur la compétitivité un regain de nécessité, de même la publication du « Livre vert » - qui consacre, disent les socialistes, « *une sorte d'officialisation du dualisme* » (RODET/LF86) - a permis de faire dire par d'autres ce qu'il serait dangereux de dire soi-même : « *Dans la mesure en effet où l'adaptation de l'offre et de la demande et la limitation de la dépense budgétaire agricole sont prioritaires, la reprise en compte des autres problèmes par les rédacteurs du Livre vert, notamment la sous-rémunération des agriculteurs et la désertification de grandes parties du territoire européen passent au second plan* » (BENETIÈRE/DPG85). Là encore, l'idée est présentée comme nouvelle alors que nous l'avons déjà rencontrée dès le début de la période étudiée. Le ton froid, quasi technocratique de ces constats fait ressortir encore plus le caractère excessif du discours sur le désert, la friche, la lèpre. La dimension eschatologique que les députés donnent à leur analyse du devenir de l'espace rural est un moyen de ne plus parler du devenir des gens. Car, pour que les terres soient abandonnées, il a bien fallu que des gens - les ruraux d'hier - les abandonnent. A l'opposé, le discours sur l'« auto-développement » tente de restituer une certaine autonomie au rural. M. LAMBERT (LF89) préconise « *une approche intégrée globale des territoires* » passant par une définition d'« *espaces géographiques d'un poids économique suffisant* » et par une mobilisation de « *l'ensemble des forces vives pour le développement local intégré* », « *compensant ainsi les évolutions négatives, les handicaps par la promotion de projets porteurs d'avenir* ». Mais ce discours - qui connut quelques heures de gloire au cours de la première alternance (Mériaux, 1989-1, pp. 147 et sqq.). « L'an I de la montagne » reste marginal.

Globalement l'économie triomphe. Aussi le discours des députés sur le rural constitue-t-il, à mon sens, une tentative symbolique de revanche - ou de contournement - face à une réalité qu'il est tout à la fois impossible de nier, sous peine de ne plus être crédible, et impossible d'affirmer sous peine de perdre la confiance de ses mandants.

### 3. La dissociation de l'économie et du rural entraîne-t-elle une dissociation de l'agricole et du rural ?

A première vue, oui : « *Si agriculture et monde rural ont été longtemps des termes presque équivalents, aujourd'hui, les agriculteurs ne sont plus les seuls occupants de l'espace rural et une nouvelle éthique de la terre et de l'utilisation de l'espace rural doit être créée* » (LAMBERT/LF89). Deux sujets de débat mettent en lumière l'opposition entre les agriculteurs et les autres - ruraux et non-ruraux : la décentralisation et la protection de

l'environnement. Les députés s'inquiètent à propos de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) : « *Croyez-vous réellement que les maires acceptent spontanément de faire une opération aussi politiquement périlleuse que le remembrement... alors qu'il est beaucoup plus électoraliste d'envisager la construction d'une salle de sports ou d'une piscine ?* » (MATHIEU/LF83)... « *Les départements choisiront-ils de faire plus d'investissements productifs comme le remembrement ou l'hydraulique agricole, que d'équipements collectifs comme l'adduction d'eau, l'assainissement ou l'électrification rurale ?* » (TAVERNIER/LF83). En fin de période, les débats sur la réforme de la fiscalité (foncier non bâti) mettront en évidence les oppositions entre l'agriculture et les autres activités économiques (FEVRE/LF90 n'ira-t-il pas jusqu'à proposer que cet impôt - payé principalement par les agriculteurs - soit pris en charge par le budget de l'Etat ?). En ce qui concerne l'environnement, les interventions sont peu nombreuses, au cours de la période étudiée ; mais il est tout de même significatif d'entendre le rapporteur lui-même dire : « *Il est vrai que l'agriculteur, qui fut longtemps le jardinier de notre cadre de vie, s'est transformé en pollueur* » (TAVERNIER/LF89).

En fait, non. La réhabilitation de l'agriculture et de l'agriculteur constitue incontestablement la tendance dominante du discours :

— *réhabilitation de l'agriculture :*

« *Nous devons être vigilants... la place de l'agriculture doit rester la première pour beaucoup de cantons ruraux* » (METAIS/LF84).

« *Le maintien des agriculteurs sur leur exploitation est absolument indispensable si l'on veut éviter la désertification* » (DENIAU/LF87).

« *Une politique du monde rural dont l'agriculteur est le fondement* » (BRUNE/LF90).

« *L'environnement rural, c'est d'abord l'agriculture* » (CARTELET/DPG85).

« *Notre agriculture, force de frappe du maintien en vie de l'espace rural* » (BLANC/DPG85).

— *réhabilitation de l'agriculteur :*

« *Qui conserverait l'environnement naturel ? Comment sauvegarderions-nous le paysage ? En l'absence d'agriculteurs, la nature reprendrait vite ses droits* » (METAIS/LF86).

Le thème du paysan-jardinier est ancien (dès 1980-81, on trouve l'expression chez NUCCI et DELISLE). Mais les scénarios-catastrophes ont préparé les esprits à accueillir l'agriculteur comme le sauveur de l'espace rural... et le ministre de l'Agriculture comme le gardien de l'environnement : « *Vous êtes le ministre de l'espace rural, c'est-à-dire le ministre de l'espace français. En effet, l'espace rural, c'est 95 % de l'espace naturel... Vous seul, au ministère de l'Agriculture, détenez les moyens d'intervention sur l'espace national ? Vous avez, en effet, des services, les DDA, qui connaissent parfaitement le terrain... Il faut donc recentrer sur votre ministère, qui représente l'espace par excellence, l'ensemble des questions touchant aux ressources rares* » (BALLIGAND/LF90). « *Ce n'est pas un ministre de l'Agriculture que nous devrions avoir devant nous aujourd'hui... mais un ministre d'Etat chargé de l'aménagement du territoire, en particulier du territoire rural, et doté de moyens correspondants* » (HUNAUT/LF90).

Si la place des agriculteurs dans la société a considérablement changé au cours de la période récente, si leur nombre a diminué, il n'en reste pas moins vrai que le discours des députés, par-delà les tournants stratégiques liés à la vie politique du pays, s'est toujours attaché, d'une part à justifier la soumission du rural à l'économie et, d'autre part, à renouveler la portée symbolique de ce même rural.

## DEUXIEME PARTIE : CE QUE PARLER DE L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DU MONDE RURAL VEUT DIRE

### I - COMMENT L'ÉTERNEL-RURAL PERMET DE SURMONTER LA CONTRADICTION DE TEMPS

#### 1. - Rapport au futur : esquisse d'une typologie

Si l'on cherche à cerner les différentes structures temporelles à partir desquelles les députés construisent leurs discours, il apparaît que les interventions se répartissent entre les partis, à l'intérieur même des partis, selon les alternances, selon les phases de chaque alternance, à la manière des cercles concentriques que provoque le jet d'une pierre dans l'eau. Un cercle chasse l'autre, mais l'onde de choc se manifeste toujours sous la forme d'un cercle (c'est pourquoi, dans cette typologie, je n'ai pas attribué les citations à leurs auteurs).

##### *Idéal-type : le futur vérité*

Une politique « *volontariste et réaliste* », « *efficace et néanmoins ambitieuse* », qui concilie « *le possible et le raisonnable* », « *le combat pour changer la vie* » et « *la vérité toute crue, aussi difficile soit-elle* », qui s'inscrit dans la durée ; un bon budget doit « *réfléter à la fois les choix du passé, les contraintes du présent et les priorités retenues pour l'avenir* ».

##### *1<sup>e</sup> variante : le futur-impatience*

Il y a des projets (« *favoriser les investissements... l'installation des jeunes... l'organisation de la production... la recherche de productions nouvelles...* ») et ces projets « *deviendront réalité... dès que, à nouveau, nous reprendrons les destinées du pays* ». Si la réalité se fait attendre (« *si des dossiers jugés d'une urgence plus immédiate* » prennent le dessus), alors se manifeste l'impatience : « *Pressons le pas !* »... « *Nous n'avons pas le temps d'attendre.* »

##### *2<sup>e</sup> variante : le futur-alibi*

Il y a un projet, mais il est fort possible que « *la réalité ne se venge de l'idéologie* »... quitte à anticiper sur « *la réalité des faits prévisibles* » (sic). « *Il est à craindre... et cela deviendra une certitude* » que les agriculteurs refuseront en masse de prendre leur retraite à 64 ans... que l'élargissement provoquera la faillite des producteurs du Midi... qu'il n'y aura plus assez de lait pour faire tourner les entreprises... « *Les agriculteurs ne pourront pas s'en sortir* »... « *Les agriculteurs ne pourront pas tenir* » (cf. les scénarios-catastrophes sur l'espace rural).

Parfois, c'est le présent qui fournit l'alibi : « *Il est bien difficile de réfléchir sur le futur lorsque les interrogations portent essentiellement sur le présent.* » « *Ce texte a pour ambition d'organiser l'avenir... et nous en discutons au moment où, précisément, les agriculteurs français sont nombreux à se demander s'ils ont encore un avenir.* » « *L'avenir peut apparaître prometteur... mais il y a l'étape du jour à franchir.* »

Autre modalité d'évitement : « *Avant de mettre en place (telle mesure), il aurait fallu définir une politique claire.* »

##### *3<sup>e</sup> variante : le futur-promesse*

« *C'est la grande semaille des promesses folles* »... le temps des « *il faut... il faut* »... « *incantations (qui) relèvent du domaine de l'irrationnel* »... « *Telle « la répétition des moulins tibétains »... « promesses illusives »... « tarte à la crème »... « Selon la formule célèbre, gouverner, c'est prévoir, c'est choisir ; mais cela ne peut consister à jeter de la poudre aux yeux.* »

##### *4<sup>e</sup> variante : le futur-nécessité*

L'agriculture connaît une mutation « *profonde et inéluctable* » et cela « *quelles que soient les circonstances politico-économiques* ». « *On pourrait dès lors rêver* »... la réalité fournit « *le cadre incontournable* »... il est des phénomènes « *que nous ne pouvons que constater* »... « *Qui me dira qu'il y a autre chose à faire que ce que nous faisons et qui est confirmé depuis*

*die ans* » (cette phrase est de NALLET, ministre de l'Agriculture/LF90).

##### *5<sup>e</sup> variante : le futur-question*

« *Le temps des certitudes est terminé* »... « *Le monde agricole connaît une crise d'identité qui se traduit par une absence de projet.* »

Alors fleurissent les questions : « *Que faire, Monsieur le Ministre ? Quelles productions ? Quelle commercialisation ? Quid des charges ? Quid du revenu qui n'existe plus ? Quid du crédit agricole, de la MSA ?...* » « *La priorité industrielle permettra-t-elle de poursuivre la modernisation de l'agriculture ?* »... « *Il nous revient désormais, de cette tribune, de poser la seule, l'unique, la vraie question de ce débat... Quel avenir pour nos agricultures, quel avenir pour nos agriculteurs ?* » Ce à quoi un député répond, en écho : « *Très bonne question.* »

##### *6<sup>e</sup> variante : le futur-défi*

Il n'y a plus de projet... et pourtant, la réalité exige qu'il y en ait un : c'est le temps des « *défis* », des « *challenges* »... le temps où il faut « *faire face* »... « *pour tenir le choc* »... C'est le temps du « *tournant fondamental* », qu'il ne faut pas rater « *sous peine de mort* »... « *il faut savoir ce que l'on veut !* »... Il faut, « *au-delà des théories* »... « *prendre en compte le quotidien d'aujourd'hui et celui de demain* »... « *tant il est vrai que l'avenir ne se prévoit pas, mais qu'il se prépare* ».

### 2. - Ruralité et rapport au futur

1. La répétition est un mode essentiel du discours. Prenons l'exemple du discours relatif à la PAC :

LF81/C. MICHEL : « *Il faut renégocier la politique agricole commune.* »

LF83/POIGNANT : « *Afin d'ajuster la politique agricole commune.* »

DPG85/BLANC : « *Nous voulons d'abord redonner l'élan à la politique agricole commune* » (GOASDUFF parle de « *restaurer.* » la PAC).

LF88/COINTAT : il y a « *nécessité pour la France de proposer une réforme audacieuse et courageuse de la PAC.* »

L'agriculture se prête aisément à cette curieuse partie de colin-maillard qui se joue à chaque alternance et dans laquelle des miroirs déformants empêchent de savoir qui, de l'agriculture ou de la nation, court après qui.

Il faut, disent les députés de droite, lors du débat de politique générale de décembre 1985, « *redonner confiance aux agriculteurs* »... « *Il faut que l'agriculture redevienne une priorité essentielle* »... « *Il faut redonner à l'agriculture la place qu'elle mérite* »... « *Il faut que le dialogue et la concertation reprennent* »... « *Le ministère doit retrouver la plénitude de ses moyens* »... « *La politique nationale doit donc être entièrement redéfinie et retrouver des bases saines* »... « *Il faut que les agriculteurs retrouvent la confiance en eux-mêmes* »... mais aussi « *que les Français redécouvrent réellement ce qu'est leur agriculture* ». Nallet a beau jeu d'ironiser (même si, en d'autres circonstances, ses collègues du PS tiennent un discours fort semblable) : « *Le discours de la droite pourrait se résumer à ceci : si nous revenons au pouvoir, nous ferons comme avant... comme si le temps n'était qu'une parenthèse !... On peut alors rêver d'arrêter la pendule ou décréter la dissolution de la réalité.* »

2. Il y a une contradiction entre la soumission à la réalité telle qu'elle a été mise en évidence précédemment (futur-nécessité) et cette négation de la réalité, inscrite dans une stratégie de répétition qui n'est pas sans rappeler « le mythe de l'éternel retour » décrit par Mircéa Eliade (1964, p. 48) : « Un objet ou un acte ne devient réel que dans la mesure où il imite ou répète un archétype. Ainsi la réalité s'acquiert exclusivement par répétition ou participation ; tout ce qui n'est pas modèle exemplaire est « dénué de sens », c'est-à-dire manque de réalité. »

Producteur de normes, le député a besoin de se situer dans le long terme s'il veut que son action soit efficace. Or son statut, qui le soumet périodiquement au jugement des électeurs, fait de l'incertitude son mode d'être. La répétition efface les rides du temps, transcende les aléas et confère au mandat une réalité mythique.

### 3. - Le député partage avec l'agriculteur ce statut d'incertitude et s'identifie à lui

L'agriculteur connaît ses limites : ce n'est pas lui qui fait germer le blé ; il prépare le terrain et y dépose les semences. Aussi la météo occupe-t-elle une place importante dans les débats budgétaires. Evoquant la forte hausse des revenus agricoles en 1982 (la « *furtive embellie* »), Bourget interroge ses confrères : « *Ce résultat est, paraît-il un don du ciel. Pourquoi un gouvernement de gauche ne bénéficierait-il pas de ses largesses, parfois capricieuses, en application de la formule : aide-toi et le ciel t'aidera ?* »

Mais le bon sens paysan n'est pas fait que de soumission à la réalité : « *Parce qu'ils ont le bon sens des hommes de la terre (les agriculteurs) savent qu'il n'est pas possible de tout changer du jour au lendemain* » (MALVY/LF82). « *Etre réaliste ne signifie pas pour autant qu'il faille toujours se plier aux contraintes du moment* » (GOASDUFF/LF 87). Pour produire, en effet, l'agriculteur doit vaincre la nature.

D'où l'importance de l'**hydraulique** - priorité constante dans les débats budgétaires et symbole (à l'instar des polders du Zuiderzee) d'une conquête qui institue et donne une fin à la vie en société : « *En lisant le projet de budget de l'agriculture, je songeais à la devise qui, en Hollande, s'étale le long de la digue isolant le Zuiderzee de la mer et assurant la conquête des terres sur la mer : « Un peuple vivant construit pour son avenir. » Et je me demandais si votre projet de budget construisait l'avenir de l'agriculture française* » (MAUJOUAN DU GASSET/LF85).

Autre symbole : les **biotechnologies**. Les mutations technologiques à venir (« *La quatrième révolution agricole : celle des électrons aux champs, de la télématique et des robots, des usines à viande et des plantes sur mesure* » (TAVERNIER/LF87) sont parées de toutes les vertus : « *Elles peuvent contribuer à apporter des éléments de réponse aux problèmes de fond de l'agriculture européenne, les excédents et les déficits* » et permettront même - forme nouvelle du mythe prométhéen - « *un certain affranchissement des conditions climatiques* ».

Ainsi le mythe de l'« éternel-rural » - celui des saisons et des générations sans cesse renouvelées - lieu de réconciliation entre tradition et modernité, permet-il de répéter sans fin le passage du temps du réel au temps du vouloir.

## II - COMMENT LE RURAL-PROFOND PERMET DE SURMONTER LA CONTRADICTION DE LIEU

Le député tient sa légitimité du mandat que lui ont confié les électeurs de sa circonscription et qui « l'oblige » à agir en tant que représentant de leurs intérêts : « *Les producteurs de lait, les producteurs de viande bovine et les aviculteurs bretons sont, pour beaucoup d'entre eux, en détresse et je tiens aujourd'hui à être l'un de ceux qui font entendre leur voix* » (BOUVARD/LF85). Mais, une fois élu, le « devoir » du député est de défendre les intérêts de la nation tout entière : « *Certes les réactions régionales sont compréhensibles... mais elles ne peuvent aboutir à une vision d'ensemble qu'exige l'agriculture* » (GODFRAIN/LF87). Cela peut parfois entraîner un véritable « *cas de conscience* » (BAYOU/LF84 ; cf. la position des députés socialistes du Midi sur l'élargissement).

Il y a donc contradiction entre l'origine locale du mandat et la nécessité de légiférer pour tous, dans l'« intérêt général » de la nation. Comment le député résoud-il cette contradiction ?

### 1) - Stratégies privilégiant le local

1. La revendication d'un traitement différencié constitue la stratégie de base du député : « *Mais si je puis comprendre par avance une mesure nationale s'insérant dans une politique agricole commune cohérente, je me demande s'il serait normal qu'elle s'applique de manière absolument indifférenciée dans toutes les régions. J'en viens à l'exemple vosgien...* » (SEGUIN/LF81).

Ce fut le cas en particulier à propos des quotas laitiers, les députés de la montagne revendiquant une exemption parce que la montagne n'est pas responsable des quotas et qu'elle ne peut produire autre chose (cf., entre autres, BESSON/LF85) et les députés de l'Ouest revendiquant la même chose parce que l'Ouest est la région « *qui a, depuis vingt-cinq ans, le plus investi et le plus entrepris* » et que « *c'est toute l'économie régionale qui risque de s'écrouler* » (GOASDUFF/LF85). Dans une période plus récente, la revendication locale s'est portée sur l'obtention du statut communautaire de « *zone rurale fragile* » (BALLIGAND/LF89).

Mais l'argumentation, pour être efficace, doit intégrer la dimension nationale. Tout l'art du député est d'élever l'intérêt local au rang d'intérêt national (tel fut l'objet, en particulier, de la loi sur la montagne) : « *Il y va de la confirmation de l'intérêt général qui s'attache à la présence d'une agriculture productive et dynamique en montagne* » (BESSON/LF85). Selon les cas, l'argumentation repose sur la notion de « *solidarité nationale* » (BRUNE/LF83) ou sur la nécessité d'« *un aménagement d'ensemble du territoire* » (TAVERNIER/LF90). Parfois même, ces arguments sont repris dans une perspective européenne : « *Ainsi renouvelée et renforcée, la politique agricole dans les zones de montagne donnerait à la communauté économique européenne l'occasion de supprimer d'inadmissibles disparités régionales, et nul ne peut douter que, d'une plus grande cohésion interne, l'attachement à la cause européenne sortirait renforcée* » (BESSON/LF85).

2. Certains députés développent une stratégie plus offensive. Au « rural-moins » (Mériaux, 1989-1, pp. 217-218) - qu'il faut protéger - ils opposent le « rural-plus », valeur essentielle qui fonde tout à la fois la « vocation agricole » de la France et son « identité » :

« *L'une des missions essentielles de notre agriculture est, outre sa vocation économique, d'assurer le gardiennage des espaces naturels, de préserver un certain art de vivre, un équilibre dans ce monde en voie de déshumanisation. A trop industrialiser l'agriculture, à trop l'uniformiser, on tuera cet héritage. Respectez et suscitez les différences ! Acceptez le monde paysan dans sa diversité : ne le contraignez pas, au nom d'une rentabilité d'ailleurs bien aléatoire, compte tenu des soubresauts monétaires de l'Europe verte, à perdre son identité et son originalité. « La vocation agricole de la France ne réside-t-elle pas avant tout dans la diversité des productions et l'enracinement des hommes ? » (BAYLET/LO80).*

Par fonction, les députés sont les hérauts de cette France rurale profonde, celle qui « *se nomme diversité* » (BRAUDEL, 1986). Les applications de cette stratégie sont nombreuses : Etats généraux du développement et micro-régions, montagne et auto-développement, valorisation des productions locales, défense des appellations contrôlées et des terroirs... (Mériaux, 1989-2). « *Or, par un juste retour des choses, la richesse de la France et son équilibre passent désormais aussi par le développement rural* » (CARTELET/DPG85).

« *Par un juste retour des choses* » : le « rural-profond » et l'« éternel-rural » se joignent en un nœud que la main de l'homme ne peut défaire, nœud dont la solidité est assurée par le mythe du « paysan » : « *La fin de la France paysanne ne doit pas être la fin des paysans* » (TAVERNIER/LF85)... « *L'ambition de la France passe d'abord par celle de ses paysans* » (GOASDUFF/DPG85).

### 2) - Stratégies privilégiant le national

1. Sur le plan économique, sans oublier que l'agriculture « *garde pour fonction première de pourvoir à la nourriture des hommes* » (LEIZOUR/LO80), les députés, nous l'avons vu, ont pour elle l'ambition d'en faire un « atout vert » (cf. l'agriculteur « producteur de devises » de BLANC).

Ce thème est connecté à celui de « la France qui gagne » : « *La France, premier pays agricole d'Europe* », (GOASDUFF/DPG85). « *Nous pouvons et nous devons mettre l'agriculture et l'agro-alimentaire au premier rang en Europe* » (GOUZES/LF89). Cette ambition implique une stratégie nationale ;

le député se veut partie prenante : « *Nous pouvons...* », « *nous devons...* », « *notre devoir est de tout faire pour que ce secteur qui rapporte un excédent annuel de plus de 30 milliards de francs à notre balance commerciale se développe* » (GOUZES/LF89). Là encore, le député s'identifie et prétend tirer quelque gloire du travail du producteur : « *Nous sommes devenus la deuxième force exportatrice du monde* » (BARRE/LF84)... « *Nous pouvons être fiers d'avoir participé à la modernisation d'un secteur de production essentiel pour notre économie* » (HUGUET/LF86).

2. Sur le plan institutionnel, le député défend, en matière agricole, une stratégie centralisatrice, laquelle repose sur :

— le principe de l'unité du monde agricole :

En 1981, Beaufort affirmait : « *L'unité du monde agricole n'a jamais existé.* » En 1985, Gouzes fera, pour le compte du PS, une autocritique : « *Au-delà de leurs différences et des inégalités qui les séparent, (les agriculteurs) ressentent confusément ce qui les réunit : il faut que les hommes politiques, de quelque bord qu'ils soient, en tiennent compte.* »

— le maintien des institutions séparatrices :

Tavernier (LF89) a beau dire qu'« *il en est fini avec le discours des agrariens sur la spécificité agricole* », nous sommes obligés de constater que, dans les débats étudiés, il n'est pas question de remettre en question ni l'enseignement agricole (bien au contraire !) ni le crédit agricole ni la MSA. Vasseur (LF89) fait figure d'un franc-tireur lorsqu'il affirme, « *à titre personnel* », à propos du BAPSA, qu'« *une assimilation au régime général est souhaitable, dès lors que les conséquences financières sont prises en compte* ».

— le renforcement du rôle du ministère de l'Agriculture :

On ne compte pas les fois où, tant à droite qu'à gauche, il est fait reproche à ceux qui gouvernent de vouloir procéder à un « *désengagement de l'Etat* » (par exemple : C. MICHEL/LF81 ; CHOLLET/LF90)... voire à un « *démantèlement du ministère* » (thème cher à la droite : cf. BLANC/GOASDUFF). Et nous avons vu, à la fin de la période, se développer une revendication tendant à accroître le rôle du ministère en matière d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de gestion des ressources rares (BALLIGAND/HUNAUT/LF90).

### 3) - Rural et légitimation du mandat

Comment les stratégies locales et les stratégies nationales s'articulent-elles dans le discours des députés ?

Répondre à cette question, c'est montrer comment le rural occupe une place privilégiée dans le système de légitimation des députés et, en définitive, pourquoi le rural fonctionne encore bien - dans le discours, cela s'entend.

#### 1. La stratégie du « Et... et » :

« *Engager la paysannerie dans une voie nouvelle qui permette à l'exploitation familiale de marier harmonieusement productivité et équilibre de vie* » (TAVERNIER/LF82).

« *L'agriculture que nous voulons sera toujours celle du village et de l'exploitation familiale. Ce sera toujours une agriculture productive* » (COMMERGNAT/LF82).

« *Concilier le maintien de nombreux actifs et la nécessité d'une plus grande productivité* » (CHOUAT/LF83).

« *Cette orientation politique allie le souci de produire plus et mieux à la tradition du monde rural* » (RAVASSARD/LF83).

« *Développer une agriculture solidaire et plus compétitive* » (ROYAL/LF88).

« *Concilier la notion de compétitivité de l'entreprise agricole*

*avec celle, toujours fondamentale dans notre société, d'exploitation familiale* » (COINTAT/LF88).

La référence au temps (« tradition »... « toujours »...) - une fois encore l'éternel-rural ! - tend à conférer un caractère d'évidence à une « vérité » qu'il est bien difficile de démontrer : « *Il y a toujours eu, en effet, deux agricultures... Ces deux types d'exploitation sont nécessaires. Il est indispensable d'avoir cette agriculture à gros rendement... Il reste toujours cette exploitation familiale... C'est à elle que je pense dans cette (courte) intervention* » (MASSAUD/DPG85).

#### 2. La stratégie du « Ni... ni » :

Extraits du débat de politique générale/fin 1985 :

« *Ni sous carcan administratif, ni ultralibérale, l'agriculture de l'an 2000 devra avoir trouvé une voie médiane qui concilie l'impératif économique à l'exigence humaine en les inscrivant dans une vision globale de la société française* » (GOASDUFF).

« *Loin du libéralisme, masque de la loi du plus fort, loin de l'étatisme, apanage du bureaucratisme...* » (LAJOINIE).

« *Nous ne voulons pas d'une administration qui prenne en main l'agriculture. Nous ne laisserons pas faire les seules règles du marché* » (BLANC).

L'accord est unanime : consensus d'évidence ou consensus d'évitement ? La « voie médiane » dont il s'agit n'est pas seulement une voie moyenne « pour » l'agriculture. Elle est la voie moyenne « de » l'agriculture. Elle a l'évidence de la source qui jaillit « du » sommet et qui « ne peut que » descendre vers la vallée. Les relations entre l'agriculture et l'Etat ne sont pas seulement des relations « privilégiées », « originales ». Elles sont « originelles », en ce sens qu'elles ne peuvent pas ne pas être. Telle est du moins l'intime - et nécessaire - conviction de la représentation nationale.

A trop privilégier la stratégie locale, le député prend un risque collectif, celui d'enlever toute cohérence, toute cohésion à l'action de l'Etat dont le rôle de « régulation » est essentiel pour favoriser « l'intégration au système » (Jobert et Muller, 1987) et de compromettre l'unité de la nation : « *Tout le monde s'oppose à tout le monde ; l'unité du monde rural est en quelque sorte remise en cause ; l'Est est opposé à l'Ouest ; les petits s'opposent aux gros, etc.* » (D'AUBERT/LF88). Mais il prend aussi un risque individuel : n'est-il pas étonnant de constater que les plus ardents défenseurs du local et de « *l'auto-développement* » ont été rayés des listes par les électeurs (cf. SOUCHON, DE CAUMONT) ?

Lorsque les députés parlent du rural, leur discours ne s'arrête pas à une simple description de la réalité du monde rural - quand il y en a une ! Il s'inscrit dans une « *vision globale de la société française* » (GOASDUFF), vision que le député peut partager avec d'autres, mais qui, pour lui, relève d'une logique spécifique.

« Et... et », « ni... ni », « voie médiane » : excroissances du « bon sens » paysan ? Les racines sont profondes. Le tronc du rural a beau avoir été sévèrement tailladé, il pousse toujours des rejetons.

Si la présente analyse du discours des députés nous éclaire assez peu sur le devenir de l'agriculture et du monde rural, en revanche, elle permet d'affirmer que le rural a encore un avenir... dans le discours des députés ! Le « rural » est plus efficient - pour légitimer le mandat - que le « local » : d'une part, il renvoie aux racines communes (le rural-profond, l'éternel-rural) ; d'autre part le concept bénéficie d'une plasticité certaine alliant tradition et modernité, réalisme et ténacité, impératif économique et impératif spatial, revendication locale et intérêt général.

## ANNEXE 1 : DÉFINITION DU CORPUS ET RÉFÉRENCES AU J.O. DÉBATS

LO80 (8-9/04/80 ; p. 101 et sqq.)*	31 INTERVENTIONS
LF81 (7/11/80 ; p. 107 et sqq.)**	35
LF82 (6/11/81 ; p. 3229 et sqq.)	14
LF83 (9/11/82 ; p. 6922 et sqq.)	21
LF84 (5/11/83 ; p. 4826 et sqq.)	25
LF85 (7/11/84 ; p. 5560 et sqq.)	25
LF86 (7/11/85 ; p.4033 et sqq.)	36
DPG85 (10/12/85 ; p. 5803 et sqq.)***	16
LF87 (30/10/86 ; p. 5511 et sqq.)	29
LF88 (23/10/87 ; p. 4705 et sqq.)	25
LF89 (25/10/88 ; p. 1327 et sqq.)	23
LF90 (26/10/89 ; p. 4167 et sqq.)	24

TOTAL 304 INTERVENTIONS

\* Loi d'orientation (2<sup>e</sup> lecture).

\*\* Loi de finances (2<sup>e</sup> partie/débat général).

\*\*\* Déclaration de politique générale consacrée à la politique agricole.

## ANNEXE 2 : APPARTENANCE POLITIQUE DES INTERVENANTS CITÉS

PS	PCF	UDF
BALLIGAND	CHAMINADE	BARRE
BAYLET	CHOMAT	BLANC
BAYOU	COUILLET	BOUVARD
BEAUFORT	LAJOINIE	CHOLLET
BENETIERE	LEIZOUR	COUSSAIN
BESSON	SOURY	D'HARCOURT
BOURGET		DAILLET
BRUNE	<b>RPR</b>	DESANLIS
CARTELET	ANDRE	DOUSSET
CHOUAT	COINTAT	FEVRE
COMMERGNAT	CORNETTE	GENGENWIN
DE CAUMONT	DENIAU	LE PELTIER
DELISLE	GOASDUFF	LESTAS
GOUZES	GODFRAIN	MATHIEU
HUGUET	LAUGA	MAUJOUAN DU GASSET
JOSELIN	PASTY	MAYOUD
LALUMIERE	SCHREINER	MEHAIGNERIE
LAMBERT	SEGUIN	MICAUX
LEMOINE		PRORIOI
LONCLE		REVEL
MALVY		VASSEUR
MASSAUD	<b>Non inscrits</b>	
METAIS		
MICHEL C.	DELPRAT	
NUCCI	HUNAULT	
PISTRE		
RAVASSARD	<b>Ministre PS</b>	
ROYAL		
SOUCHON	NALLET	
TAVERNIER		
VALROFF		

## BIBLIOGRAPHIE

BOURDIEU P. (1982). — *Ce que parler veut dire*. Paris. Fayard.

BRAUDEL F. (1986). - *L'identité de la France*. Tome 1 : *Espace et histoire*. Paris. Arthaud/Flammarion.

ELIADE M. (1969). - *Le Mythe de l'éternel retour*. Paris. Gallimard (Folio).

GOUZES G. (1984). - *Tradition et modernité ; Rapport au premier ministre*. Paris. Ministère de l'Agriculture.

JOBERT B. et MULLER P. (1987). - *L'Etat en action*. Paris. PUF Coll. Recherches politiques.

MERIAU D. (1989-1). - *Consensus, alternance et ruralité* (Assemblée Nationale 1981-1986). Rennes. Mémoire de DEA d'études politiques. (Texte disponible chez l'auteur : Le Brugou, 22200 Graces-Guingamp).

MERIAU D. (1989-2). - « *Goût, tradition et qualité : approche de l'imaginaire nourricier des députés* ». Contribution au 15<sup>e</sup> colloque de l'Association des ruralistes français : *L'alimentation : traditions, innovations, mutations* (12-13 octobre 1989). Nancy, ARF.